



Ecole élémentaire René Cassin – 720 rue des écoles -  
73230 St-Alban-Leysse - tél: 04-79-33-46-57  
[ce.0731395v@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731395v@ac-grenoble.fr)

## Procès-verbal du troisième conseil d'école du vendredi 22 juin 2018

### PRÉSENTS :

Equipe enseignante : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Pernet, Jolivet, Casset, Billard, Brusselle, Valois et Plaçais, MM. Mariat et Cottarel

DDEN : aucun(e)

Municipalité : M. Dyen, maire, Mme Durand, conseillère municipale ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mmes Poncet, Fondriest, Boisnard, Ratat, Lupo, Ménard et Bodnar, M. Lamarche

Excusées : M. Zumstein, Mmes Millet, Varcin, André, Garnier, Bernard-Reymond, Pinorini, Chéry (IEN)

### DÉROULEMENT :

*Après la désignation des secrétaires de séance, Mmes Casset et Boisnard*

#### 1) Prévisions d'effectifs

A ce jour, on prévoit pour la rentrée 2018 (nous avons déjà modifié le nombre plusieurs fois)

47 CP ; 35 CE1 ; 54 CE2 ; 49 CM1 ; 46 CM2 ; 7 Ulis

A noter que l'Ulis est susceptible d'accueillir des élèves du CEM et d'autres élèves notifiés en cours d'année.

Les classes seront formées à la rentrée.

Les enseignants qui seront à titre définitif à l'école René Cassin : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Pernet, Jolivet, Casset, Billard, Valois, Varcin et Plaçais, M. Zumstein.

Nous attendons la nomination d'autres enseignants.

M. Mariat fait valoir ses droits à la retraite, Mme Brusselle et Mme André attendent leur nomination, Mme Valois est nommée sur l'école à titre définitif, M. Cottarel sera toujours susceptible de revenir pour remplacer un(e) enseignant(e) sur l'école.

#### 2) Rythmes et horaires scolaires prévus

Les résultats du sondage avaient abouti à une semaine à 4 jours de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30, ce qui avait été ensuite validé en conseil municipal.

Nous attendons la réponse finale du Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), qui sera donnée au cours de la réunion du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) du 28 juin.

M. Dyen indique que cette organisation a 99% de chance d'être accordée.

Lorsque la réponse sera officiellement donnée, si c'est encore en période scolaire, un mot pourra passer dans les cahiers de liaison, et il y aura un affichage sur les panneaux de l'école (entrée principale et portail de la garderie), et sur le site internet de l'école.

Quant à la mairie, elle donnera l'information par l'Espace familles internet et les panneaux lumineux.

#### 3) Projets sportifs et culturels passés ou en cours (entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> conseil d'école)

	CP	CP-CE2	CE1 a	CE1 b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2 a	CM2 b	Ulis
Frapna (marais, lac du Bourget)	X	X	X	X	X					
Expo Cie Méduse			X							
Grande lessive + Parcours du cœur			X							
Spectacle avec la Cie Choryphée			X							
Natation	X	X			X	X(CE2)				

	CP	CP-CE2	CE1 a	CE1 b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2 a	CM2 b	Ulis
Ecole et cinéma	X		X							X
Théâtre						X	X			
I feed good (avec l'Inde)							X (CM2)	X	X	
Classe de découvertes			X							
Galerie Eurêka			X							
Journée du handicap		X		X			X	X	X	X
Randonnée	X									
Visite du collège							X (CM2)	X	X	
Secourisme, confiance en soi(infirmière)							X (CM2)	X	X	
Initiation italien						X	X (CM2)	X	X	
Musique	X				X					
Ski de fond						X	X	X	X	
Prévention routière							X (CM2)	X	X	
Aftalp							X (CM2)	X	X	
Littérature avec les 6e							X (CM2)	X	X	
Athlétisme	X	X	X	X						
Jeux coopératifs OCCE				X	X	X				X
Lac de La Thuile						X	X			

\* Remarque : l'athlétisme du cycle 2, dans la cour de l'école, a pallié l'annulation de la rencontre de circonscription.

\*Merci aux parents pour les accompagnements, avec ou sans agrément.

Merci à la municipalité pour son aide financière, à l'Alpi et aux parents qui ont participé à ses actions (1 300€).

**Un point financier** montre que :

\* le cycle piscine a coûté 3 144,88€ pour une activité du programme d'EPS.

\* le cycle ski de fond a coûté 4 292,50€, le cycle raquettes 3 422€, pour une activité du programme d'EPS (participation de 5€ par enfant).

\* la mairie a accordé 12 150€ pour les fournitures et 16 281€ pour les activités, soit 28 431€, pour 243 élèves au 31 décembre.

\* 6 élèves s'étant ajoutés aux effectifs, l'école s'est basée pour ses dépenses sur un crédit de 12 450€ et 16 683€, soit 29 133€ pour 249 élèves. Ce qui crée un déficit de 702€.

M. Mariat interroge sur la possibilité de clarifier ce phénomène récurrent d'élèves supplémentaires et donc de besoin de crédit supplémentaire.

M. Dyen indique qu'il n'y a jamais eu de problèmes de trésorerie d'une année sur l'autre.

Mme Bernès fait remarquer que les enseignants aimeraient ne pas commencer la nouvelle année scolaire avec un déficit à combler sur le prochain budget, puisqu'il correspond seulement à l'effectif ayant augmenté.

M. Dyen laissera Mme Pinorini répondre.

**Réponses aux questions des parents délégués :**

\* Des sorties ont été annulées, soit à cause de la météo (Chemins de la Mémoire), soit par sécurité (le vélo).

Le cycle vélo n'a pas pu se faire car n'ayant plus l'espace plateau à côté du stade, à cause des travaux, et les récréations étant dédoublées, il n'y avait plus l'espace nécessaire pour faire s'entraîner les élèves sur leurs vélos en toute sécurité.

Les Barillettes ne peuvent pas être utilisées car pour toute sortie d'élèves à vélo, il faut 1 encadrant agréé pour 6 enfants. On ne peut pas demander des parents agréés à chaque séance d'entraînement (6 séances minimum). Si le cycle peut se faire l'an prochain M. Dyen sera invité à assister à une séance d'entraînement pour voir en quoi cela consiste.

De plus, la sortie traditionnelle à vélo posait un problème de sécurité à cause de certains élèves.

Mme Poncet interroge sur la possibilité de demander un encadrement par l'Agence écomobilité comme en maternelle : les enseignants verront si ce qui est proposé correspond.

\* Les enseignants rappellent que les sorties sont des choix de chacun, et qu'elles ne sont pas obligatoires, contrairement au programme : elles doivent correspondre aux projets des classes et les conditions doivent être requises pour les effectuer.

Et beaucoup de projets ont été réalisés. Une liste des activités de toute l'année a été distribuée.

A sa lecture, M. Dyen confirme qu'il y a eu beaucoup de choses proposées aux élèves.

\* Les enseignants ont relevé des soucis lors des sorties : plusieurs enfants venus sans pique-nique et qui sont quand même sortis, des parents qui ne savaient pas où était leur enfant, des enfants venus avec les affaires pour une sortie qui était prévue la semaine d'après...

\* Mme Bernès remercie les parents délégués qui font le lien entre les familles et les enseignants, d'une manière mesurée et polie, tout en posant quand même les questions que les autres parents leur confient.

Elle rappelle que les enseignants ne refusent jamais de recevoir les familles, même quand cela leur est demandé au dernier moment, mais regrette que certains parents oublient les règles de politesse dans leurs messages téléphoniques.

\* Mme Lupo rapporte le retour très positif des parents de CE1 pour la classe de découverte artistique avec Couleur Café.

Elle remercie M. Mariat dans le cadre de son départ en retraite, notamment pour son investissement au sein de la vie de l'école, sa participation à la création de la méthode de lecture des CP, le report d'interphone dans sa classe, et les séjours scolaires qu'il a effectués.

M. Mariat est touché de ces remerciements.

#### 4) Sécurité

\* Au sujet de la situation des CM2 cette année, les enseignants rappellent qu'une lettre a été distribuée aux parents des CM2 pour lister tout ce qui avait été fait pour gérer les problèmes survenus dans l'année.

Cette liste avait été auparavant donnée aux parents délégués, qui ont été reçus en rendez-vous pour décider de la communication aux familles.

Les enseignants ne pensaient pas qu'une réunion de toutes les familles de CM2 était une bonne solution, car il y avait un risque d'accusations ciblées et de conflits entre les familles.

Certains parents craignent que leur enfant ait été marqué par des événements violents, subi une mauvaise ambiance de classe, et n'ait pas pu l'exprimer.

Pourtant les enseignants ont donné plusieurs occasions de le faire. De plus, l'infirmière scolaire a été sollicitée plusieurs fois et des familles ont été reçues par les enseignants, dont la directrice, parfois avec l'IEN.

En l'absence de la psychologue scolaire du secteur depuis 2 ans, les familles inquiètes peuvent contacter le médecin scolaire.

\* Pour l'incident du 7 juin, M. Dyen a écrit à l'IEN et l'enfant en cause a été exclu du périscolaire, ce qui a été accompagné de son exclusion de l'école car l'IEN suivait déjà le dossier avec l'équipe enseignante.

Le maire fait remarquer qu'une accumulation de petits incidents provoquent une réaction peu rapide, mais qu'un fait grave accélère la réactivité.

L'enseignante de la classe de l'élève de CE2 qui a subi l'incident a parlé avec tous ses élèves.

\* Mme Fondriest propose de travailler avec la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Pour la fin de l'année, c'était trop court, mais un projet co-construit sera discuté.

\* En cas d'affichage à la porte d'une absence d'enseignant, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents tant qu'ils n'ont pas été pris en charge par les enseignants.

Mme Bernès lit la circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997 : « Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. ». Donc, si les familles choisissent que leur enfant vienne seul à l'école, elles doivent lui spécifier ce qu'il doit faire s'il apprend l'absence de son enseignant(e).

Cela sera explicité dans le règlement intérieur de l'an prochain.

## 5) Locaux, travaux

\* Mme Plaçais interroge le maire sur la démolition de la maison de l'enfance en demandant si elle peut être réalisée pendant des vacances, pour éviter les nuisances de bruit et de poussières aux classes qui donnent de ce côté.

M. Dyen répond que cela fait partie de la tranche des travaux prévue en 2020-2022.

La 1<sup>ère</sup> tranche, en 3 lots, a commencé fin juin, pour environ 18 mois.

Le 2<sup>e</sup> lot commencera en octobre-novembre, et le 3<sup>e</sup> est prévu pour une livraison fin 2019.

\* Mme Bernès remercie la municipalité pour avoir affiché le plan des travaux.

M. Dyen propose à ceux qui le veulent de déposer des remarques en mairie, pour des ajustements en cours de projet, puisque celui-ci commence à dater, et que les élèves désignent les arbres qu'ils ne veulent pas voir coupés. Il propose aussi un rendez-vous pour commenter le plan.

\* Mme Lupo fait part d'un problème de saleté des toilettes dans la cour de récréation, ce qui amènerait certains élèves à se retenir.

Deux points : s'ils sont aussi gênés, les enfants doivent savoir qu'ils peuvent signaler le problème aux enseignants de service. D'autre part, ceux qui salissent doivent se responsabiliser du point de vue de l'hygiène...

A la question posée sur un éventuel second nettoyage dans la journée, la mairie répond que cela sera étudié.

\* Les parents délégués demandent si les locaux sont suffisants pour que l'école grossisse.

Il y a déjà eu 13 classes : 12 dans des salles de classe et 1 dans la BCD (l'ex-salle informatique n'est pas prévue phoniquement).

Le seul problème serait le restaurant scolaire, mais Le Fontanil prévoit une extension.

## 6) Questions des parents

*Suspension de séance*

*Reprise de séance*

\* Au sujet des absences d'enseignants, tous peuvent constater le manque de remplaçants.

Cette année, les quelques remplaçants qui étaient disponibles étaient sur des longs remplacements.

De plus, notre école de 10 classes passe après toutes les autres car les élèves sont censés pouvoir être répartis plus facilement (sauf si plusieurs classes sont en sortie, ou plusieurs enseignants absents en même temps).

Les remplaçants ont continué le programme en suivant les progressions des enseignants des classes concernées. Mais, au total sur l'année, il n'y a pas eu tant de jours où les élèves n'ont pas eu classe.

\* Mme Poncet remercie les parents et l'école pour la Fiestalb : pour l'installation, la tenue des stands, les gâteaux, le rangement, l'exposition de travaux de l'année.

Les retours ont été positifs, ce qui est confirmé par M. Dyen et Mme Durand, qui ont trouvé que l'ambiance était très bonne.

L'Alpi trouve que c'est un investissement intéressant financièrement, et souhaiterait renouveler l'an prochain.

Mme Bernès répond qu'il faudra reposer la question en début d'année, aux enseignants comme aux parents des associations de parents d'élèves.

\* M. Raymond annonce une modification du règlement du service périscolaire :

- Toutes les familles devront ouvrir un dossier périscolaire même si elles ne pensent pas utiliser ce service. Car le jour où elles en auront besoin, elles seront déjà inscrites.

- Si une sortie scolaire est annulée la veille, les familles ne pourront pas inscrire leur enfant à la cantine pour le lendemain.

Il n'y aura possibilité d'inscrire un enfant que si l'annulation se fait 2 jours avant au maximum.

*La séance a été levée à 20h25.*

La présidente

Mme Bernès

Les secrétaires de séance

Mmes Casset et Boisnard